



**HAL**  
open science

## Entretien avec Éliane Viennot

Véronique Le Ru, Machteld Meulleman, Eliane Viennot

► **To cite this version:**

Véronique Le Ru, Machteld Meulleman, Eliane Viennot. Entretien avec Éliane Viennot. *Savoirs en Prisme*, 2019, Les nouvelles formes d'écriture, 10, pp.11-16. 10.34929/sep.vi10.56 . hal-02465426

**HAL Id: hal-02465426**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-02465426>**

Submitted on 3 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

## Entretien avec Éliane Viennot

### I. Contextualisation historique des recherches sur les nouvelles formes d'écriture (abrégées en NFE) et actualité de la question

— *Quelles sont, selon vous, les étapes qui ont marqué la réflexion sur les NFE et la prise de conscience de l'importance de cette question ?*

— Pour ce qui est de l'écriture, qui n'est qu'un volet du langage égalitaire, voilà une trentaine d'années que les gens favorables à une moindre invisibilité des femmes dans les discours réfléchissent et cherchent des moyens d'y parvenir. Le désir de nommer les deux noms au lieu de considérer que le masculin suffit pour évoquer les deux sexes a conduit à expérimenter diverses formes d'abréviations lorsque ces termes ont un radical commun. La réflexion a aussi porté sur les accords, avec la campagne « Que les hommes et les femmes soient belles », en 2011, et sur le terme *homme*, impropre à désigner l'espèce humaine. Des groupes, notamment dans la communauté LGBTQI, ont également expérimenté quelques pronoms nouveaux (*iels, celleux, toustes...*). Mais le moment où le grand public a entendu parler de ces innovations est l'automne 2017, avec la polémique déclenchée par des membres de la « Manif pour tous » autour du manuel scolaire des éditions Hatier, qui affichait quelques points médians dans des titres de chapitre. C'est aussi le moment où a paru le manifeste « Nous n'enseignerons plus que le masculin l'emporte sur le féminin », signé par 314 enseignant-es qui appelaient à renouer avec l'ancienne souplesse des accords. Par la suite, des centaines d'entreprises, d'administrations, de groupes politiques, de communautés territoriales, de journaux... ont cherché à « s'y mettre ». Cela dit, l'absence de formation ou de connaissance des meilleures techniques conduit souvent à des résultats peu satisfaisants.

— *Quelles sont les grandes lignes que vous défendez dans la diffusion de ces NFE ?*

— Je soutiens l'idée que le langage égalitaire repose, à 90 %, sur des ressources intrinsèques à la langue française et en usage depuis des siècles : les noms de métiers, de fonctions ou de titres féminins, les accords de proximité ou de sens, les doublets, la désignation des humains par d'autres mots que *homme*. Tout-e francophone de bonne volonté peut, du jour au lendemain, s'exprimer sans sexisme. Dans ce cadre, j'appelle à utiliser les substantifs formés par nos ancêtres (*autrice, professeuse, proviseuse, rapporteuse...*), et non les « faux féminins » ou les « masculins travestis » qui ont surgi depuis trente ou quarante ans, et qui sonnent à l'oral comme leurs équivalents masculins. Je promeus aussi le pronom attribut *la*, que les masculinistes ont tant travaillé à faire disparaître (« On ne naît pas femme, on la devient »), mais qui ne demande qu'à revenir parmi nous, pour peu qu'on sache qu'il a été d'usage courant. Les vraies nouveautés sont rares. Pour l'abréviation des doublets à l'écrit (qui est facultative, comme toutes les abréviations !), je préconise le point médian, unique dans les mots au pluriel, et réservé aux termes proches morphologiquement (maximum deux lettres de différence) : *Français-es, élu-es, lycéen-nes*. Pour les autres termes, j'invite à écrire les deux, par ordre alphabétique si on n'a pas de préférence : *acteurs et actrices, menteurs et menteuses* – en alternance avec des périphrases quand c'est possible, pour ne pas alourdir. J'appelle aussi à renouer avec les accords traditionnels, si pratiques, si respectueux de nos oreilles et de notre pensée, et qui en outre évitent bien des abréviations (« *Les joueurs et les joueuses introduites à la seconde mi-temps* », « *Les infirmières et le traducteur arrêtées vendredi* »). J'utilise peu les nouveaux pronoms, à part *toustes*, parce qu'ils ne me paraissent pas satisfaisants, mais j'appelle à rester ouvert-e aux propositions qui

viennent ou viendront, et à les juger à l'aune de trois critères : l'utilité, l'égalité, la facilité. Je ne cherche pas à créer une langue idéale, mais à aménager la nôtre au mieux, pour qu'elle soit praticable par les millions de francophones que nous sommes. Mais surtout, je crois en la combinaison de toutes ces ressources. J'écris depuis quelques années des livres entiers en langage égalitaire, que les éditeurs les plus classiques acceptent parce qu'ils ne présentent aucune difficulté de lecture. J'appelle aussi à une profonde réforme de l'orthographe, tant pour des raisons politiques (l'actuelle n'est faite que pour renforcer la distinction de classe) que pour l'écriture inclusive. Les adjectifs qui ne varient pas à l'oral, par exemple, pourraient devenir épïcène à l'écrit aussi (*nul-le* pourrait s'aligner sur *ridicule*, *civil-e* sur *facile*, etc.), ce qui éviterait des abréviations. Ceux qui constituent des exceptions – que les imprimeurs de la Renaissance avaient commencé à faire disparaître – en prenant un *x* au masculin pourraient se terminer avec un *s* (*heureus-e*, pourrait s'aligner sur *français-e*, *rous-se* sur *gros-se*, etc.), ce qui permettrait l'abréviation plutôt que la répétition. À l'écrit, bien sûr.

— *Quelles sont les cinq publications que vous jugez les plus importantes que vous avez consacrées au sujet ?*

— Je citerai d'abord mes trois ouvrages. Le premier, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française* (éd. iXe, 2014, 2017 pour la seconde édition augmentée d'un chapitre) est une présentation de tous les domaines modifiés par les grammairiens masculinistes, élargie à des explications historiques (pourquoi cette entreprise ?), aux tentatives pour faire « changer de sexe » les mots désignant des inanimés, et aussi à ce que j'appelle les « frappes collatérales » : sexisme des grammaires, modification des appellations des humains, etc. Le second est *L'Académie contre la langue française : le dossier « féminisation »* (éd. iXe, 2016), que j'ai fait avec des linguistes, dont Anne-Marie Houdebine, qui avait assuré la direction scientifique de la commission de terminologie de 1984. Nous y avons montré l'ancienneté des efforts des académiciens pour masculiniser la langue, et surtout leur incompétence croissante depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage reproduit aussi les textes officiels de l'institution et des articles de ses franc-tireurs parus dans la grande presse. Le troisième, *Le Langage inclusif : pourquoi, comment* (éd. iXe, 2018) est le produit de la polémique de l'automne 2017 et du succès foudroyant de « l'écriture inclusive » dans les mois qui ont suivi. Il m'a semblé qu'il fallait donner des armes aux personnes qui se lançaient (en soulevant des contestations virulentes) : des informations historiques et linguistiques sur les bonnes raisons que nous avons pour poursuivre dans cette voie, et des conseils pratiques pour faire au mieux. Je citerai également deux de mes articles. Le premier, « Genrer, dégenrer, regenrer : la langue, un terrain de lutte pas comme les autres », a paru dans un ouvrage dirigé par Christine Bard et Frédérique Le Nan : *Dire le genre. Avec les mots, avec le corps* (Paris, CNRS éditions, 2019, p. 271-296). J'ai voulu y mettre en évidence le lien entre les changements linguistiques et les contextes sociaux et politiques, pour éclairer les enjeux actuels : la reféminisation (ou la démasculinisation) de la langue à laquelle nous assistons est la seconde, et elle ne tombe pas davantage du ciel que la première. L'autre article, « À propos de la croyance en l'inclusion du signifié femme dans le mot homme », paraîtra dans le livre *Droits humains pour toutes et tous* (éd. iXe, 2020). En faisant cette recherche, j'ai découvert trois autres pots aux roses : le premier, c'est qu'on doit cette croyance à l'Académie ; le second, c'est qu'elle est née en 1945 ; le troisième, c'est que la fameuse majuscule qui ferait toute la différence entre le sens générique et le sens particulier n'est pas apparue avant les années 1960.

— *Cette question est d'une grande actualité, pensez-vous qu'elle puisse un jour être périmée ? Ou est-elle inscrite à présent dans un nouveau domaine de recherches, et si oui, lequel ?*

— Ce sujet ne va plus nous quitter, à moins que l'égalité cesse de progresser dans notre société. La prise de conscience a été très lente, comme dans le cas des violences faites aux femmes, parce que, là aussi, la domination masculine paraît naturelle, immémoriale, inévitable. Les deux domaines sont d'ailleurs étroitement liés. De même qu'on commence juste à comprendre que *toutes* les femmes sont victimes de violences plus ou moins graves, on commence tout juste à réaliser que, dans la plupart des discours portant prétendument sur une population mixte, on arrive à des 90, 95 % de termes masculins, voire 100 %. Là-dessus, d'une certaine manière, les recherches débutent, et le chantier est immense. Le vocabulaire des activités féminines, qui a mobilisé l'essentiel des recherches dans l'aire francophone, n'est que la partie émergée de l'iceberg. On a aussi comparé des langues entre elles, pour voir comment elles exprimaient les deux genres. Mais l'aspect historique de l'affaire a jusqu'à présent été très peu investigué, de même que les liens entre le linguistique et le politique, les liens entre la langue et le contexte social. Et toutes les langues doivent être explorées sous ces divers angles, y compris celles où, prétendument, « il n'y a pas de genres ». Les femmes étant sociologiquement de plus en plus nombreuses dans la recherche, je suis persuadée que ces études vont se multiplier.

## II. Enjeux politiques des NFE

— *La diffusion des NFE est-elle un moyen de lutter contre la domination masculine ?*

— Bien entendu. À l'oral comme à l'écrit, c'est un extraordinaire révélateur de la superficialité du consensus sur l'égalité qui caractérise nos sociétés. En théorie, tout le monde y est favorable. Mais dès qu'une femme se présente comme *maitresse de conférences*, ou dès qu'un homme appartenant à un syndicat majoritairement féminin prononce une phrase comme « Nous sommes désireuses d'aller de l'avant », certaines personnes sont au bord de l'évanouissement. Et tout le monde comprend de quoi il est question : faire reculer sa majesté le masculin, donc signifier aux hommes qu'ils prennent trop de place – partout !

— *En quoi historiquement la disparition des noms féminins de métiers au XVII<sup>e</sup> siècle (comme philosophe ou juge, en usage auparavant) a permis d'instaurer une logique de domination masculine ?*

— Il faut y ajouter *autrice, médecine, peintresse et poétesse*. La liste est courte, à cette époque, mais hautement significative : les noms féminins condamnés concernaient la pensée, la création, le savoir, le jugement. C'était une manière de signifier que les femmes n'ont rien à faire sur ces terrains. Quant à obliger celles qui voulaient malgré tout s'y avancer à porter des noms masculins, c'était leur faire comprendre qu'elles entraient en territoire étranger, et qu'elles prenaient les risques liés à une telle transgression : recevoir des coups (moqueries, discriminations, captations d'héritage...), le faire sans pouvoir se plaindre ni compter sur la solidarité des autres femmes, se nier en tant que femme.

— *Cela correspond-il à une personnification masculine de l'État-Nation en rapport avec la loi salique ? (Louis XIV, l'État, c'est moi, inventeur du culte de la personnalité masculine, et corollairement constitution d'une monarchie absolue de droit divin).*

— Le rapport existe, mais il est complexe. « L'État c'est moi » n'implique rien en matière de sexe : les rois ont toujours voulu voir la population à leurs pieds, et d'ailleurs plutôt les hommes que les femmes, qui ne les menaçaient pas. C'est la clergie (la classe savante aux affaires dans la haute administration, la « communication » et l'enseignement supérieur) qui a mené cette danse, dans les deux domaines. C'est elle qui a mis au point la théorie de la loi salique, et qui en a fait la première des « lois fondamentales de l'État » ; les rois, eux, n'ont jamais voulu de règle dictant leur

conduite, les constitutions leur ont été imposées. Ce qui a motivé l'entreprise de masculinisation de la langue française est plutôt le démarrage de l'instruction féminine au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la constitution du vivier de femmes lettrées qui en a découlé, et l'arrivée fracassante des meilleures sur la scène littéraire, à partir des années 1650 (Scudéry, La Suze, Deshoulières, Villedieu, Lafayette, Aulnoy, Bernard...). Le lien avec la loi salique existe néanmoins : au début du XVII<sup>e</sup> siècle, sous le règne d'Henri IV, beaucoup de gens – notamment dans la classe savante – pensent que la présence des femmes au pouvoir, c'est du passé. Le roi a combattu au nom de cette disposition, il a fait chanter ses louanges, on s'attend à ce qu'il légifère pour l'inscrire dans le marbre. Or il n'en fait rien, et deux régentes lui emboîtent le pas. Des théoriciens de la politique se dépêchent donc de renforcer la légitimité de la prétendue loi, tandis des hommes qui s'intéressent à la langue en font autant dans cet autre domaine symbolique. C'est dans l'air du temps, pour les masculinistes.

— *La question des NFE n'est-elle pas la question féministe par excellence, entendue comme lutte contre les formes de domination et d'oppression des femmes ?*

— Je ne crois pas qu'il y ait une « lutte principale ». Tout ce qui concourt à faire reculer la domination masculine est bon à prendre. Mais il est vrai que ce terrain est d'une importance capitale. L'apprentissage de la plus grande valeur du masculin, et donc de la plus grande valeur des hommes, et donc du droit des hommes à dominer les femmes, se fait dès qu'on apprend à parler. Ensuite l'école enfonce le clou : elle nous confirme que c'est normal, que c'est l'usage, que c'est bien. La violence symbolique est immense. D'autant que non seulement on la subit, mais on la reproduit soi-même ! À chaque fois qu'on ouvre la bouche ou qu'on écrit une phrase, on signale qu'on accepte l'ordre des mâles, on le conforte, et on l'enseigne aux enfants. Comprendre ça – ce qu'on nous a fait, ce qu'on nous fait faire – est éprouvant, d'où la résistance acharnée de certaines femmes. Non seulement elle n'est pas « étonnante », comme on l'entend souvent, mais elle est logique. Pour transgresser les ordres reçus et intégrés, il faut du temps, de la réflexion, de l'autonomie. Mais dès que la chose a fait son chemin, on a une force décuplée, on devient capable d'attraper l'ennemi par la barbichette et de lui rire au nez. C'est un sentiment de joie et de libération extraordinaire.

### III. Spécificité des NFE dans la langue française

— *La question des NFE se pose-t-elle dans la langue française de manière spécifique ou a-t-elle une résonance universelle dans toutes les langues, y compris celles qui utilisent un genre neutre ?*

— Le désir de parler et d'écrire de manière moins sexiste se fait jour depuis une cinquantaine d'années dans tous les grands pays qui se déclarent favorables à l'égalité des sexes, et où des progressistes travaillent à modifier les lois et les comportements. Il semble que le sujet surgisse quelques décennies après l'accès à la citoyenneté, lorsqu'il s'avère que les changements qui devraient en découler tardent à se faire, que des gens résistent, que les inégalités persistent. Partout, on en est venu à interroger « les mentalités », et donc le langage, comme outil de formatage des esprits. Et partout, des changements ont été proposés. Mais évidemment, les solutions envisagées ne sont pas les mêmes selon les langues. Elles divergent presque complètement entre l'anglais (où l'on cherche plutôt à éradiquer ce qui reste de féminin, comme *actress*) et les langues romanes (où la lutte contre l'hégémonie du masculin passe par la reféminisation du lexique et des accords). Au sein même des langues romanes, les stratégies sont différentes parce que les marques de genres ne sont pas les mêmes, et aussi parce que d'autres facteurs jouent, comme l'état des forces en présence (féministes, progressistes, conservateurs), le rôle de l'État, la présence ou non d'une institution type Académie... Au sein de la zone francophone, enfin, on voit qu'il y a eu d'assez grandes différences, liées à ces

derniers facteurs. J'ai toutefois l'impression que les approches vont s'ajuster. Parce que du temps a passé et qu'on peut juger ce qui a été expérimenté ; parce que la réflexion s'est approfondie ; parce que l'Académie française a déposé les armes ; parce que la société s'est emparée du sujet... et parce que la langue française est la langue française ! Elle contient en elle-même les solutions – ou elle résiste aux changements qui ne lui conviennent pas. Quant au neutre, il est hors sujet. Là où il existe, il sert à parler des choses – sauf cas tout à fait exceptionnels, pour désigner les enfants (sans doute traditionnellement ressentis comme ne faisant pas encore partie de la population sexuée) ou les êtres « chosifiés » (les prostitué-es, en latin et en grec ; l'épouse, en allemand...).

— *L'analyse de Françoise Héritier selon laquelle, anthropologiquement, il n'y a pas de société matriarcale car les femmes ont toujours constitué une valeur d'échange dans une logique de domination masculine, s'étend-elle aux langues ? Sont-elles faites par les hommes et pour les hommes (au sens de la gent masculine) ?*

— Les langues orales sont le fait des peuples – et donc des femmes, pour moitié, voire un peu plus puisqu'elles sont massivement en charge des enfants en bas âge. Les langues écrites sont le fait des « clergés », des savants. Dans certains contextes, ces gens parlent entre eux, ils ont leurs idiomes, ils vont même parfois jusqu'à entretenir des langues mortes, ou « littéraires ». Dans d'autres contextes, ils sont chargés – ou se chargent – de travailler sur les langues vernaculaires. Dans ce cas, ils essaient la plupart du temps de mettre de l'ordre dans un matériau qui leur échappe sans cesse, et s'ils ne sont pas secondés par d'autres institutions, notamment l'école et les administrations, c'est impossible. Mais même quand ils le sont, il arrive que le « désordre » demeure, notamment quand leurs rêves sont impossibles à comprendre, comme c'est le cas en France depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle : tout le monde est scolarisé, mais personne n'a assimilé la règle de l'accord du participe passé avec *avoir* (ou avec les verbes pronominaux), et la plus grande partie de la population est larguée en matière d'orthographe, tant elle a été complexifiée. Il faudrait que les ajustements soient rapides, fréquents, et que les logiques intrinsèques des langues soient suivies. Le participe passé conjugué avec *avoir*, par exemple, n'est plus ressenti comme un adjectif, donc il est illusoire de penser que les gens vont l'accorder. Et les noms féminins sont nécessaires à la désignation des femmes dans les langues romanes, donc il est illusoire de penser que les gens vont cesser d'en créer chaque fois qu'ils en ont besoin.

— La période que nous vivons montre tout cela à grande échelle : tant de gens se sont emparés de la parole publique, grâce à l'informatique et l'Internet, et tant de médias n'ont plus les moyens de rémunérer des correcteurs ou des correctrices, que la « vraie langue » se laisse voir partout. Et cette vraie langue n'est pas seulement celle des « ignorants », comme disaient autrefois les gens cultivés : à présent, c'est celle des journalistes, des politiques, des expert-es de ceci ou de cela, à vrai dire de toutes les personnes qui n'ont pas un-e professionnel-le de la communication pour repasser derrière elles. Blanquer ne connaît pas les règles d'accord, il ne sait pas conjuguer les verbes du 3<sup>e</sup> groupe au passé simple, et tout le monde le sait grâce aux reportages qui l'ont révélé ! En revanche, tout le monde sait faire des féminins (*blogueuse, slameuse, pédégère...*), on n'a pas besoin des savant-es pour ça. On est donc à la veille d'une grande prise de conscience : soit les institutions qui ont la main sur la langue enseignée réalisent qu'il faut réformer très vite et très profondément (l'orthographe, la grammaire), et accepter le vocabulaire féminin forgé par tout-e un-e chacun-e, et entendre les nouvelles demandes de la société (parler moins masculin), soit elles

coulent. En ce sens, le dernier rapport de l'Académie est en avance, pour une fois : « Faites ce que vous voulez », dit-il en substance, « c'est trop compliqué »<sup>1</sup>.

— *Peut-on imaginer une langue qui véhicule l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et les NFE sont-elles le bon outil pour instaurer une telle langue ?*

— Le langage est une pratique sociale. Si le masculin domine le féminin dans les langues qui usent de ces genres, c'est parce que les sociétés qui les ont produites sont caractérisées par la domination des hommes sur les femmes. Celles qui s'acheminent vers l'égalité connaissent des transformations de leurs langues – lentes, parce que ce chemin est long et qu'il est encombré de gens qui font du sur-place ou qui voudraient aller dans l'autre sens. Le langage est une sorte de thermomètre. Il faut que plusieurs domaines avancent pour qu'il enregistre des changements. La bagarre pour la parité a été menée parallèlement à une bagarre linguistique. Sur les deux terrains, on a avancé. Au Parlement, dans les conseils généraux, à la tête des municipalités, les hommes sont passés de plus de 90 % à 60-70 %. On est très loin de la parité ! C'est à peu près la même chose en langue : *maire, ministre, garde des sceaux* sont désormais majoritairement employés au féminin, et *magistrate, ambassadrice, sénatrice* sont devenus banals ; mais des secteurs entiers de la droite n'en veulent toujours pas, et une bonne partie de la classe savante et médiatique s'accroche encore maladivement aux faux féminins *auteure, proviseure, rapporteure...*, voire aux vrais masculins *maître, médecin, poète...* L'avancée spectaculaire d'*autrice*, depuis dix ans, est exactement parallèle à l'entrée en scène d'une nouvelle génération de féministes, et à la prise de conscience que le secteur culturel est ravagé par la domination masculine (l'accablant rapport de Reine Prat date de 2006). La coupe du monde féminine de foot, cette année, a été l'occasion de faire progresser spectaculairement *défenseuse, entraîneuse, sélectionneuse*, mais elle a aussi permis de dénoncer largement les discriminations massives dont souffrent les sportives – autre domaine traditionnellement considéré comme l'apanage des hommes. De fait, c'est partout qu'il faut instaurer l'équilibre entre les sexes, et cela prendra des décennies – pour autant qu'on avance avec détermination. Si des sociétés y parviennent un jour, je ne doute pas que leurs langues auront peu à peu enregistré ces modifications.

**Autrices**

Questions

Véronique Le Ru  
Université de Reims Champagne-Ardenne  
leru@club-internet.fr  
Machteld Meulleman  
Université de Reims Champagne-Ardenne  
machteld.meulleman@univ-reims.fr

Réponses

Éliane Viennot  
Université de Saint-Étienne  
eliane-viennot@orange.fr

<sup>1</sup> Voir <http://www.elianeviennot.fr/Langue/Acad2019-Decryptage.pdf>